



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(OCA)/MED WG.157/9 13 juillet 1999

> FRANCAIS Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

, Réunion des points focaux nationaux du PAM

Athènes, 6-9 septembre 1999

Projet de Formulaire Standard des Données pour les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation

AVANT - PROPOS

Objectifs du présent document de travail

Ce document contient un projet de Formulaire Standard des Données (FSD) pour la compilation de l'information concernant les sites inclus dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation. Il est soumis à la présente réunion des Point focaux nationaux du PAM en vue de sa transmission à la Onzième Réunion ordinaire des Parties contractantes pour adoption.

Information de base

La 10^{ème} Réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Tunis, 18-21 novembre 1997) a adopté des critères pour l'établissement d'inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation. La même réunion a décidé que les outils techniques prévus aux paragraphes 3 et 7 des critères seront finalisés au niveau de la réunion des points focaux nationaux pour les ASP et adoptés au niveau de la réunion des Parties contractantes, et a invité le CAR/ASP à travailler à l'élaboration de ces outils (doc. UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV).

Ces outils comprennent un Formulaire Standard des Données pour la compilation de l'information concernant les sites inclus dans les inventaires nationaux.

Dans l'exécution de ce mandat, une première version provisoire du FSD complétée de notes explicatives a été élaboré par le CAR/ASP et a été soumise aux Parties contractantes pour commentaires à travers les points focaux nationaux pour les ASP en août 1998. Sur la base des commentaires reçus¹, une version révisée a été élaborée et a été soumise à la 4ème réunion des Points focaux nationaux pour les ASP (Tunis, 12-14 avril 1999).

La réunion a demandé un travail supplémentaire pour la finalisation du formulaire et sa transmission à la réunion des Parties contractantes pour adoption. A cette fin, suite à la réunion, les Points focaux pour les ASP ont été invités à designer des experts en vue de faire des propositions d'amélioration du document. Sur la base des commentaires et des propositions reçus², le présent projet de FSD a été élaboré par le CAR/ASP.

¹ Des commentaires à la première version du FSD ont été reçus des Parties contractantes suivantes : Communauté Européenne, Italie, Monaco, Slovénie, Tunisie.

Communauté Européenne, Italie, Monaco, Slovénie, Tunisie.

Des commentaires à la deuxième version du FSD ont été reçus des Parties contractantes suivantes:
Communauté Européenne, Egypte, France, Grèce, Italie, Libye, Maroc, Monaco, Slovénie, Tunisie.

INTRODUCTION

Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée et le Plan d'Action pour la protection du milieu marin et le développement durable des zones côtières de la Méditerranée (PAM Phase II), adoptés par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone en 1995, contiennent des dispositions pour la préparation d'inventaires tant au niveau national qu'au niveau régional.

Le succès de la Convention de Barcelone et de ses protocoles dépend largement du niveau d'information sur les habitats et les espèces d'intérêt méditerranéen qui sera atteint au cours des prochaines années. A cet égard, l'amélioration quantitative et qualitative du niveau d'information réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de ces instruments constituera également une indicateur de leur réussite.

Dans ce contexte, en faisant suite à une disposition spécifique du PAM Phase II visant la préparation d'inventaires basés sur des critères communs, les Parties contractantes ont adopté lors de leur 10ème Réunion ordinaire (Tunis, 18-21 novembre 1997) des critères pour l'établissement d'inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation.

Les critères stipulent que "Les informations relatives à chaque site inventorié seront rédigées selon une forme de présentation normalisée, qui sera approuvée par les Parties sur la base d'une proposition faite par le Centre. Ces informations devront inclure, sans pour autant nécessairement s'y limiter, les domaines spécifiés à l'appendice I de ces mêmes critères." (Art. 7)

Le présent Formulaire Standard des Données (FSD) veut constituer un outil opérationnel pour la mise en œuvre de cette disposition. Il est conçu pour couvrir les champs d'information détaillés en appendice aux critères, et les critères spécifiques pour l'évaluation de l'importance d'un site pour les habitats et les espèces (art. 4, 5 et 6 des critères).

Du point de vue technique, ce FSD est une adaptation aux spécificités de la Méditerranée des FSD développés dans le cadre des réseaux de sites NATURA 2000 et EMERAUDE, en cours d'être mis en place respectivement au niveau de l'Union Européenne (Directives 79/409/CEE et 92/43/CEE du Conseil) et du Conseil de l'Europe (Résolution n 3 (1996) du Comité permanent de la Convention de Berne), l'objectif principal étant d'assurer dans toute la mesure du possible la compatibilité, et de cette manière faciliter l'échange de données et d'informations avec les systèmes de bases de données établis dans le cadre de ces initiatives.

Conformément aux objectifs généraux des inventaires, le présent formulaire a été conçu avec les principaux objectifs de:

- assister la prise de décision concernant la gestion et, le cas échéant, la protection du site décrit;
- fournir un outil pour la surveillance à long terme du site.

Le formulaire est conçu pour permettre l'archivage sur papier, la saisie et le transfert informatisés des données.

Considérations générales concernant la compilation du formulaire

Lors de l'élaboration du présent formulaire, un certain nombre d'observations et de demandes de clarifications ont été formulées par ceux qui, a différent titre, y ont été impliqués, notamment les Points focaux nationaux pour les ASP et les experts qu'ils ont désignés pour les assister. Cette section inclus quelques considérations d'ordre générale ayant pour but de clarifier quelques observations recourantes.

Relations entre les présents inventaires et les inventaires établis dans le cadre des réseaux Natura 2000 et Emeraude. Dans une perspective de compatibilité avec d'autres initiatives dans la région, le présent FSD est basé du point de vue technique sur les FSD élaborés dans le cadre des réseaux de sites Natura 2000 et Emeraude. Cependant, le présent système d'inventaires comporte des différences par rapport aux initiatives susmentionnées, qui méritent d'être rappelées ici dans la mesure où elles impliquent des différences dans l'utilisation des formulaires décrivant les sites répertoriés. Natura 2000 et Emeraude sont des réseaux de sites établis dans un contexte international (respectivement l'Union européenne et le Conseil de l'Europe) avec des objectifs de conservation. A cet égard, les FSD constituent l'outil primaire pour la sélection des sites à retenir dans les réseaux à partir des propositions des différents pays. Pour servir à ce besoin, les FSD doivent être remplis avec un degré d'homogénéité élevé; à cet effet, les formulaires établis dans le cadre de ces initiatives comportent des champs dont la compilation est obligatoire et des champs facultatifs. L'inclusion d'un site dans le réseau comporte un engagement au niveau international du pays concerné vis-à-vis du maintien en état du site.

Cette phase d'intégration au niveau international n'est pas prévue dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée. Les présents inventaires de sites marins et côtiers doivent être considérés comme des outils de connaissance dont les objectifs primaires restent l'assistance aux pays dans la prise de décision et la surveillance à long terme. Ceci dit, il est claire que pour les pays participants dans Natura 2000 et/ou Emeraude les présents inventaires pourraient fournir des éléments à utiliser, à discrétion des pays eux-mêmes, dans la mise en place des réseaux susmentionnés, ce qui serait certainement facilité par le niveau élevé de compatibilité entre les systèmes d'information.

Niveau de l'information requise et indications générales pour la compilation du formulaire. Conformement avec les principes généraux pour la préparation d'inventaires des éléments de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (doc. UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, Appendice IV), qui stipulent que "Pour répondre convenablement aux objectifs de conservation, les inventaires doivent:

- être mis à jour de façon régulière;
- -contenir, pour chaque élément énuméré, les informations utiles à la conservation et à la surveillance de celui-ci.", le présent FSD demande pour le site à inventorier une information détaillée et parfois complexe, notamment concernant les habitats et les espèces d'intérêt présents sur le site. En particulier, l'évaluation de l'importance du site pour un habitat ou une espèce donnés sur la base des critères retenus demande en principe de la part du (des) compilateur(s) une bonne connaissance des caractéristiques de l'habitat ou de l'espèce concernés, ainsi que de leur statut aussi bien à l'intérieure qu'à l'extérieure du site.

Il est entendu qu'il serait difficile pour une seule personne de remplir convenablement le formulaire. De ce fait la compilation d'un FSD se présente essentiellement comme un travail d'équipe, indépendamment du fait qu'un responsable unique soit identifié ou non pour mener à bien l'opération.

Un deuxième aspect concerne la disponibilité effective, pour un site donné, des informations nécessaires pour la compilation du formulaire dans toutes ses parties. Cette préoccupation semble être en particulier valable pour les sections du FSD relatives à l'évaluation de l'importance du site pour les habitats et les espèces indiqués dans les listes de référence. Il est indubitable que, pour plusieurs de ces habitats et espèces, et notamment pour les espèces et les habitats marins, les informations actuellement disponibles ne permettraient pas une évaluation suffisamment fiable sur la base des critères retenus. Dans ces cas, le présent exercice d'inventaires ne comportant pas d'obligations pour la compilation complète du formulaire, et étant donné que des mises à jour périodiques des inventaires sont prévues, il semblerait préférable de ne pas remplir les sections pour lesquels l'information serait insuffisante, ce qui constituerait au niveau du formulaire une indication des lacunes d'information à combler dans le cadre des programmes de surveillance à établir pour le site.

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1. CODE DU SITE		
1.2. DATE D'IDENTIFICATION A A A A M M	1.3. DATE DE COMPILATION A A A A M M	1.4. MISE À JOUR A A A A M M
1.5. RESPONSABLE(S):		
1.6. APPELATION DU SITE:		
2. LOC	ALISATION DU SITE	
2.1. COORDONNEES DU CENTRE: LONGITUDE W/E (Greenwich)	LATITUDE	
2.2. SUPERFICIE (ha): Terrestre: Marine: Superficie TOTALE:	, , ,	2.3. LONGUEUR (Km):
2.4. ALTITUDE (mètres): MINIMUM Terrestre: Profondeur:	MAXIMUM	MEAN
2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE: CODE NOM DE LA RÉG	FION	%COUVERT
Surface mari	ne non couverte par une régic	on NUTS

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1. types D'HABITATS présent sur le site et évaluation du site pour ceux-ci :

3.1.a. TYPES D'HABITATS MARINS VISÉS À LA LISTE DE RÉFÉRENCE DES TYPES D'HABITATS MARINS ET CÔTIERS POUR LA SÉLECTION DES SITES À INCLURE DANS LES INVENTAIRES NATIONAUX DES SITES NATURELS D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION:

CODE	%COUVERT	REP	RÉSI	ENTA	ΛTΙ	VITI	É ,			ICIE IVE				T DE /ATIO	NT.
		Ā	В	С	7	D	1	A	В	C	l	A	В	C	14
		A	В	C	1	<u></u>		A	В	С		A	В	c	
	 	A	В	c	┨	┢ᡖ		A	В	С		A	В	С	
		A	В	С	1	D	1	A	В	С		A	B	С	
	 	Α	В	c	1	Ь	1	A	В	c		A	В	С	
		A	В	С	1	Б		Α	В	С		A	В	С	
		A	В	С	١.	₽		A	В	c	ŀ	A	В	С	
	1-1-1	Α	В	С	1	D		Α	В	С		A	В	С	
		A	В	С	1	D		A	В	С		A	В	С	
		A	В	c	1			Α	В	С		A	В	С	
		A	В	С	1	D		A	В	С	İ	A	В	С	
		Α	В	С	1	D		A	В	С		A	В	С	
		A	В	С	1	D		Α	В	С		A	В	С	
		A	В	С	1	D		Α	В	С		A	В	С	
		A	В	С	1	D		A	В	С		Α	В	C	
		Α	В	С	1	D		A	В	С		Α	В	С	
		A	В	С		D		Α	В	С		Α	В	С	
		Α	В	С	1	D		Ā	В	С		A	В	С	
		A	В	C	1	D		Α	В	С		Α	В	С	
		A	В	С		D		Α	В	С		Α	В	С	
		Α	В	С	'	D		Α	В	С		Α	В	С	
		Α	В	С		D		Α	В	С		Α	В	С	
		Α	В	С		D		Α	В	С		Α	В	С	
		Α	В	C		D		Α	В	C		Α	В	С	
		Ā	В	С		D		Α	В	C		Α	В	С	
		Α	В	С	١.	D		Α	В	С		Α	В	С	
		Α	В	С		D		Α	В	ပ		Α	В	С	
		Α	В	С		D		Α	В	C		Α	В	С	
		Α	В	С		ם		Α	В	С		A	В	С	
		Α	В	С		D		Α	В	C		Α	В	С	
		A	В	С		D		Α	В	С		Α	В	С	
		A	В	С		D		A	В	С		Α	В	С	
		Α	В	С	ŀ	D		Α	В	С		Α	В	С	
		Α	В	С		D		Α	В	С		Α	В	С	

veuillez photocopier la page si nécessaire

3.1.b. TYPES D'HABITATS CÔTIERS ET ZONES HUMIDES VISÉS À LA LISTE DE RÉFÉRENCE DES TYPES D'HABITATS MARINS ET CÔTIERS POUR LA SÉLECTION DES SITES À INCLURE DANS LES INVENTAIRES NATIONAUX DES SITES NATURELS D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION:

CODE	%COUVERT	REPR	ÉSE	NTA	VIT	TTÉ	;	SUP	ERF	ICIE		ST	ATU	T DE	
							_	_RE	LAT	IVE	_ (CONS	SERV	/ATIO	N
		Α	В	С	\prod	D		A	В	C	1	A	В	C	
•		Α	В	С	7 [D		Α	В	С	1	Α	В	С	
		A	В	С	1	D	İ	Α	В	C	1	A	В	С	
		A	В	c	1	D	i	Α	В	С	1	A	В	С	
		A	В	С	1	D	1	A	В	c	1	A	В	С	
		A	В	С	1	D	İ	A	В	С		A	В	С	
		Ā	В	С	1	D	ĺ	A	В	c	1	A	В	С	
	1-1-1	A	В	С	1	D		A	В	С	1	A	В	С	
	 		В	c	┧┟	D		A	В	С		A	В	С	
			В	c	┨┠	D		A	В	$\frac{1}{c}$		A	В	c	
	<u> - </u>		В	С	┧┠	D		A	В	c		A	В	c	
		A	В	C	JL	D		A	В	c		A	В	C	
		A	В	C	J L	D		A	В	c		A	В	C	
	` - - 	A	В	C	1 L	D		A	В	C		A	В	C	
	 		В	C	. L	<u>D</u>		A	В	c		A	В	C	
			ᆱ	 	1 L	D				C			ш	C	
		L—II			lL			A	В			Α	В	ш	
		Α	В	С	1 L	D		Α	В	С		Α	В	С	
		Α	В	С	J L	D		Α	В	С		Α	В	С	
		النا	В	С	JL	D	,	Α	В	С		Α	В	С	
		الللا	В	С	JL	D		Α	В	С		Α	В	С	
			В	С	l L	D		Α	В	ပ		Α	В	С	
•		Α	В	С		D		Α	В	С		Α	В	С	
			В	С	lΓ	D	·	Α	В	С		A	В	C	
		Α	В	С	ΙГ	D		Α	В	С		Α	В	С	
					veu	ille2	z phoi	осор	ier la	ı pag	e si n	éces	saire		

3.1.c. SUPERFICIES COUVERTES PAR D'AUTRES TYPES D'HABITATS:

 	(COL	ÞΕ		 %COUVERT
•					
•					
•			_		
•	¥				
•					
•					
•					
•					
•					
•					
•					
•					

3.2. ESPÈCES

visées a la liste de référence d'espèces pour la sélection des sites a inclure dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation

et

évaluation du site pour celles-ci:

EVALUATION DU SITE

POPULATION

NOM

3.2.a. ESPÈCES DE FAUNE MARINE incluses dans la liste de référence d'espèces:

Rôle du site		A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B	
Endémisme		Z	z	Υ	Z >	Z >	×	×	Z	Υ	Y	z >	χ	Υ	X	Z	Z	Z	Z	Z	×	Υ	Z >	Z	Z	z >	e si nécessaire
Conservation		A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B	A B	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	A B C	Veuillez photocopier la page si nécessaire
Population		A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C	A B C D	A B C	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	A B C D	Veuillez phote
	Etape																										
MIGRATRICE	Hivem.					,																					
	Reprod.																										
RESIDENTE																											
			,											1													

3.2.b. ESPÈCES DE FLORE MARINE incluses dans la liste de référence des espèces :

EVALUATION DU SITE

POPULATION

NOM

site	၁	ပ	v	O	O	v	v	ပ	O	O	ပ	O	O	O	v	O	O	O	ပ	Ö	0	0	0	ပ	O	Veuillez photocopier la page si nécessaire
Rôle du site	В	В	М	m	В	В	m	m	В	В	m	В	m	В	В	В	В	В	В	М	М	m	В	m	В	néce
Rô	⋖	⋖	4	<	⋖	⋖	<	¥	⋖	4	⋖	<	٧	<	⋖	<	⋖	4	≺	V	≺	⋖	⋖	⋖	⋖	ise si
1 E	<u></u>	I	1	I	1-2	T	1	ΤΞ	I	I	T. 	1	I	I	T	 	T=-	T	1	1	1	T	T	T=] ₌₌	1a ba
Endémisme	Y	Z >	Z	Z X	Z >	Z >	Z >	z >	Z >	z >	Z >	Z	z >	z	z >	z >	Z >	z >	z >	z	Z >	Z	Z >	Z >	z >	vier
品		<u>.l</u>		.l	<u> </u>	<u></u>	1	ــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	ــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ		<u> </u>	ـــــــــــــــــــــــــــــــــــ	!	L	.L	J		<u> </u>	.—.	1	<u></u>	.1	٠	-	<u> </u>	toco,
io.	ပ	ပ	ပ	ပ	O	O	Ü	ပ	ပ	ပ	ပ	Ü	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	Ü	ပ	oyd 2
Conservation	B	В	В	В	В	М	В	В	В	В	В	B	æ	М	М	B	B	m	m	B	B	m	В	М	m	uille
Ö	٧	۷	<	⋖	⋖	<	⋖	<	⋖	<	⋖	<	<	⋖	⋖	⋖	٧	⋖	⋖	4	⋖	<	⋖	⋖	<	76
		<u> </u>	10	10	10	<u> </u>	10	Τ	10	16	10	T		10	T <u>~</u>	12	Τ <u>ς</u>	10	_	<u> </u>	12	1_	12	T	10	ī
uo	C D	C	<u>Ω</u>	O O	10	C	O O	<u>О</u>	C	C	C	C C	C	C D	Ω O	O O	O C	C	<u>Ω</u>	<u>α</u>	O O	Ω O	<u>Ω</u>	Ω C	O O	
Population	В	В	В	М	m	В	m	В	М	В	В	m	В	М	В	М	В	B	В	В	B	m	В	m	В	
Pol	∢	⋖	⋖	⋖	∢	⋖	∢	⋖	∢	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	<	⋖	⋖	⋖	⋖	∢	⋖	
																										_
! !																										
																								` 		
 -																										
I	<u>L</u>		<u></u>					<u></u>	<u> </u>			<u>_</u>	<u> </u>	l	<u></u>		<u> </u>				<u> </u>					l
	Γ		_		Г				Γ						Г		Γ	Γ		1	Γ	Γ		Γ		1
		;																								
																										İ
																 - 	ļ									
																										!
							ż																			
																	<u> </u>				_				\sqcup	
	\vdash				\vdash						. !						-		\vdash							
		<u>,</u>																								

EVALUATION DU SITE

POPULATION

NOM

3.2.c. ESPÈCES DE FAUNE CÔTIÈRE incluses dans la liste de référence d'espèces:

			_						,					,		,			,	-1	,		,	_	
ent		ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	O	ပ	ပ	ပ	ပ	Ö	U	ပ	ပ	0	ပ	O	0	ပ	ပ	0	ပ	O O	ပ
Isolement		B	m	m	m	В	m	B	M	В	m	m	m	m	В	m	В	В	m	M	m	m	B	m	m
ī		<	⋖	<	<	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	<	<	⋖	⋖	∢	⋖	<	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	∢
듣		(C)	١,	le v	Tr.	Tes.	le)	le)	les.	Īē.	Tes.	123	les	les.	<i>.</i> .	Tz.	Te v	les.	Tes.	12.	Tes.	12.	12.	, Iz.	۱.,
Conservation		ВС	C C	ВС	ВС	C	ВС	ВС	ВС	В	ا ص	0	C	υ ω	<u>د</u>	O ~	C	υ m	0	υ ω	O ~	0	O m	0	U T
nser		V	A ·B	A	A	A	V	V	¥	A	A B	A B	A B	A B	A B	A B	A B	A B	A B	A B	A B	В	A B	B	B
රි		_		_	_	1	_	14	1~	~	1	1~		1~	_		1~		1~		1~	⋖	~	⋖	⋖
		Ω	Ω	Ω	Δ	Δ	Δ	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Δ	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Δ	Ω	Ω	Ω
ä		0	Ü	U	Ü	Ü	l'O	l'O	U	U	U U	O	Ü	U	U U	Ü	l O	U U	<u> </u>	U U	U	l'	<u> -</u>	<u> -</u> 0	<u>၂</u>
Population		В	В	m	В	m.	В	m	M	В	m	В	В	В	В	В	m	B	В	m	m	В	B	В	В
Pop		∢	⋖	⋖	⋖	⋖	4	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	4	⋖	V	4	4	V	4	4	4	⋖	4	A
		·		1		•					·			•		<u> </u>			1				,	<u> </u>	<u> </u>
	Γ											Π													
	Etape																								
	Ξ.																								
S																		 			\vdash		\vdash		-
MIGRATRICE	Нічет.					Ī																			
MIGR	É		1																						
~	\vdash	\vdash				_				 	_		 				-					-	_	 	
	یَوا																								
	Reprod.																								
																			<u></u>						
ATE																									
ESIDENTE																									
RES																									
																_									
														ļ											
	Ì		l	1														ł							
															`										
						ļ		J						J											
							ŀ																		
				ĺ						ļ													Ì		
	-				}		}			}															
	ł	\dashv		_	7	\dashv		+	-	+	_				-	-	-	\dashv		\dashv	-	-	\dashv	+	
	f																								
	- [T	T			T	T	T	T	T	T	1	П	T	1		T	T	7			1		T	

3.2.d. ESPÈCES DE FLORE CÔTIÈRE incluses dans la liste de référence d'espèces:

														•											pa	age	11
																											ire
	=	O	ပ	U	O	ပ	O	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	ပ	Ü	ပ	U	U	ပ	ပ	O	O	ပ	ပ	ပ	veuillez photocopier la page si nécessaire
	Isolement	В	m	В	М	m	В	В	m	В	m	m	В	m	m	М	m	m	В	В	m	М	m	М	m	m	si né
Œ	Iso	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	⋖	∢	⋖	⋖	⋖	⋖	∢	⋖	<	⋖	⋖	<	⋖	∢	⋖	⋖	∀	<	age
U SI	=	_			,	T					·			T				,	· · · · ·								la p
ΩZ	Conservation	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	В	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	В	В	ВС	ВС	В	opie
\TIC	Conse	4	4	4	4	4	4	4	V	4	4	4	4	4	4	4	4	V	4	-	4	4	4	<u>-</u>	V	<u>-</u>	otoc
EVALUATION DU SITE	Ü													-				-	•							-	ez ph
EV/	_	a	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Q	Ω	Ω	C	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	Ω	euill
	Population	B C	ВС	ВС	B C	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	B C	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	ВС	_
	Popı	- -	_	V	A A	-	4	4	V	 	4	-	<u>-</u>	V	4	4	4	4	4	<	 	<u> </u>	4	4	4	4	
			1	·			·	•								<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	1		·	-				·	ļ
		Γ															Π								Γ		
NOI									 																		
POPULATION																											
OPU													ŀ														
Ā																											
		_				1		1			ſ	T -	ı -	1	_	Γ	Γ	,	· · ·		ı	_		1	Γ		
ΚE																											
NAME																											
													,														
ш				_			\Box		-		_			_		_	\Box		$\overline{}$				_]		1	_]	
CODE		$\vdash \vdash$	-				-	_			_			-	-		-	_					\dashv	_	_	\dashv	
_																											

3.3. Autres espèces importantes de flore et de faune:

GROUPE OMARPIV	NOM SCIENTIFIQUE	POPULATION	MOTIF(S)
O M A R P I V			A B C D A B C D
	Mommifères A = Amphibiens P = Pentiles P = Poissons I =		A B C D A B C D

{O = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, P = Poissons, I = Invertébrés, V = Végétaux (Plantes)} veuillez photocopier la page si nécessaire

4. DESCRIPTION DU SITE

Classe d'habitat	% couvert
AIRES CÔTIÈRES	
Zone humides côtières (lagunes, estuaires, salines)	
Marais salants	
Dunes, plage de sables, plages de galets	
Falaises maritime, côtes rocheuses	
Vasières et bancs de sable	
Broussailles, Maquis et Garrigues, Phryganes	
Forêts	
Terres agricoles	
Autres terres (incluant les zones urbanisées et industrielles, routes, décharges, usines)	
AIRES MARINES	
Fonds durs et roches	
Vases	
Sables Graviers	
Cailloutis et galets	
Herbiers marins	
Autres fonds marins	
Autres tollus marins	
2. QUALITÉ ET IMPORTANCE:	
3. STATUT DE CONSERVATION:	

UNEP(OCA)/MED WG.157/9 page 14

4.4. VULNÉRABILITÉ	d: 			
				1.00
	ť			
		,		
			** **4	
.5. DESIGNATION D	U SITE (observations conce	ernant les donnees	quantitatives ci	-dessous):
		,		,
.6. RÉGIME DE PRO	Ρ ΩΤΆΤΆ•			, 110, 120, 120, 120, 120, 120, 120, 120
10. IXI	I Kur I Z.			
				}
		•		
•				,
,				
,				
				
1.7. DOCUMENTATIO	N:		,	
	•			
			τ	
				<u></u>
.8. HISTORIQUE:				
Date	Champ mod	lifié	- ₋	Description
 -			 	

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC D'AUTRES SITES

CODE %COUVERT	CODE	%COUVERT	CODE	%COUVE
5.2. RELATION AVEC D'AUTE	RES SITES PROTÉGÉS	S:		
designés aux niveaux national ou	sous-national:	•		
TYPE CODE	NOM DU SI	ΓΕ		HEVAUCHEME
				YPE %COUVE
designés au niveau international: TYPE Patrimoine mondial:		NOM DU SITE		VAUCHEMENT PE %COUVERT
Réserve de Biosphere:				
Convention de Ramsar:				
Réserve Biogénétique:				
Diplome Européen:				
Convention de Barcelone - ASP:	M:			++++
Convention de Barcelone - ASP: Convention de Barcelone - ASPII EU-zone de protection spéciale:				
Convention de Barcelone - ASP: Convention de Barcelone - ASPII EU-zone de protection spéciale: EU-zone spéciale de conservation				
Convention de Barcelone - ASPI Convention de Barcelone - ASPI EU-zone de protection spéciale:				

6. IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS / ACTIVITÉS ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTÉ:

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE:

NTENSITÉ
CODE INTENSITÉ INFLUENCE A B C + 0 - A B
A B C + 0 - A B C
ORGANISME(S) RESPONSABLE(S) DE LA GESTION DU SITE ET AUTRES INSTITUTIONS IMPLIQUÉES :
CDCCCOV DVI CVCC DC DV 4 VC
GESTION DU SITE ET PLANS:

7. CARTE DU SITE

• Carte ph	ysique							
No. NATION	AL DE LA CARTE	ÉCHELLE		ECTION				
		<u></u>	_					
,								
	•		_					
I EQ I IMITE	S DI I SITE EXISTENT.EI	I ES SOUS FORME DE DON	NÉES NIIMÉRISÉES 2					
LES LIMITES DU SITE EXISTENT-ELLES SOUS FORME DE DONNÉES NUMÉRISÉES ? (INDIQUER LES RÉFÉRENCES)								
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
• Carta das	s sites désignés décrits au j	point 5.						
Ces information	ons doivent être indiquées s	ur une carte présentant les cara	ctéristiques visées ci-dessus	•				
Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):								
• I notogra	apme(s) aerienne(s) jointe	OUI NON						
NUMÉRO	LOCALISATION	SUJET	DROIT D'AUTEUR	DATE				
THOMERO	LOCALIBATION	50321	DROIT D'ACTEOR	DITTE				
				··				
		8. DIAPOSITIVES						
NUMÉRO	LOCALISATION	SUJET	DROIT D'AUTEUR	DATE				
	50011510111101							
				·				
 								

NOTES EXPLICATIVES

TABLE DES MATIÈRES

1. IDENTIFICATION DU SITE	20
1.1. Code du site	
1.3. Date de compilation du formulaire	
1.4. Mise à jour	
1.5. Responsable	
1.6. Appellation du site	
2. LOCALISATION DU SITE	21
2.1. Localisation du centre du site	21
2.2. Superficie du site	
2.3. Longueur du site (si 2.2. = 0)	22
2.4. Altitude	22
2.5 Code et nom de la région administrative et pourcentage de la superficie du site dans chaque région	
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	
3.1. Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci	23
3.2. Espèces visées à la liste de référence d'espèces pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires des sites	
naturels d'intérêt pour la conservation	
3.3. Autres espèces	31
4. DESCRIPTION DU SITE	32
4.1. Caractère général du site	
4.2. Qualité et importance	
4.3. Degré de conservation	
4.4. Vulnérabilité	
4.5. Désignation du site	
4.7. Documentation.	
4.8. Historique	
5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC D'AUTRES SITES	34
5.1. Type de protection aux niveaux national et sous-national (Annexe D)	34
5.2. Sites protégés en relation avec le site concerné	34
5.3. Relations avec des sites de CORINE Biotopes	35
6. INFORMATIONS SUR LES IMPACTS ET LES ACTIVITES HUMAINES MENEES SUR LE SITE ET	
AUX ALENTOURS	
6.1. Impacts / activités et proportion de la superficie du site affectée (Annexe E)	36
6.2. Gestion du site	
7. CARTE DU SITE	37
8. DIAPOSITIVES ET AUTRE MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE	37
APPENDICES	38
APPENDICE A : Régions administratives	39
APPENDICE B : Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers pour la sélection des sites à inclure dans le inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation	s
APPENDICE C : Liste de référence d'espèces pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux de	
sites naturels d'intérêt pour la conservation.	.41
APPENDICE D: Catégories des statuts de protection dans chaque pays au niveau national et sous-national	45

FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES POUR LES INVENTAIRES NATIONAUX DE SITES NATURELS D'INTERET POUR LA CONSERVATION

Les sections suivantes fournissent des informations pour chaque attribut du site que doit être inséré. Les numéros des paragraphes correspondent aux numéros de section dans le Formulaire Standard des Données.

1. <u>IDENTIFICATION DU SITE</u>

1.1. Code du site

Dans une base de données relationnelle, chaque site est représenté par un code unique qui constitue l'élément clé de la base de données. Le code en 9 caractères comprend deux composants.

1) Les deux premiers caractères représentent le code du pays (ISO)

AL	Albanie	LB	Liban
DZ	Algérie	LY	Libye
BA	Bosnie-Herzégovine	MT	Malte
HR	Croatie	MC	Monaco
CY	Chypre	MA	Maroc
EG	Egypte	SI	Slovénie
FR	France	ES	Espagne
GR	Grèce	SY	Syrie
IL	Israël	TN	Tunisie
IT	Italie	TR	Turquie

2) Les 7 cases restantes servent à la création d'un code unique pour chaque site qui peut être attribué librement suivant un système logique et cohérent défini par l'autorité compétente nationale.

Il est à noter qu'une relation entre le site à décrire et ceux identifiés dans le cadre d'autres initiatives tels que les inventaires CORINE Biotopes, les réseaux de sites NATURA 2000 et EMERAUDE, ..., peut exister. Cette information doit être fournie dans la partie 5, qui traite des relations avec des sites appartenant à différents types de désignation.

1.2. Date d'identification du site

Indiquez la date de l'inclusion du site dans l'inventaire national des sites naturels d'intérêt pour la conservation en Méditerranée. Le champ de données se présente sous la forme de l'année (quatre chiffres), suivie du mois sous forme numérique (deux chiffres).

Exemple: -199805: identification initiale du site en mai 1998

Si un site a été identifié et que, par la suite, les données ont été mises à jour, ce champ contient la date de l'identification initiale. Les mises à jour intermédiaires sont stockées dans le champ "Historique", accompagnées de la nature de la modification (voir 4.8).

1.3. Date de compilation du formulaire

Indiquez la date que vous souhaitez voir considérée comme la "date de compilation" des informations enregistrées, selon le même format que pour la rubrique "Date d'identification du site".

1.4. Mise à jour

Indiquez la date à laquelle les informations introduites pour le site en question ont été modifiées en dernier lieu, selon le même format que pour la rubrique "Date d'identification du site". S'il s'agit d'enregistrer un nouveau site, laissez libres les six espaces prévus pour le champ "Mise à jour". Si les données ont été mises à jour plusieurs fois, ce champ contient la date de la dernière modification. Les mises à jour intermédiaires sont stockées dans le champ "Historique", accompagnées de la nature de la modification (voir 4.8).

1.5. Responsable

Indiquez ici le nom, l'appartenance et l'adresse de la personne ou de l'organisme dont émanent les informations figurant dans l'enregistrement. Si des parties importantes des informations ont été communiquées par plusieurs personnes ou organismes, indiquez chacun(e) d'entre eux (elles), avec leur nom, leur appartenance et leur adresse respectifs.

1.6. Appellation du site

Les appellations des sites sont saisies dans la langue locale, ce qui permet d'éviter des traductions complexes et d'intégrer directement les données existant au niveau national ou local. Si les caractères sont différents (comme pour le grec), on aura recours à une transcription.

2. <u>LOCALISATION DU SITE</u>

2.1. Localisation du centre du site

Les coordonnées géographiques (longitude et latitude) du <u>centre du site</u> doivent être introduites en degrés, minutes et secondes d'arc. Par convention, on attribue aux degrés, minutes et secondes de longitude Ouest du méridien de <u>Greenwich</u> une "W", et aux degrés de longitude Est une "E". Cela permet d'éviter les problèmes de coordonnées si les données sont ultérieurement transférées dans un système d'information géographique (SIG).

Pour les sites composés de plusieurs zones distinctes, on indiquera les coordonnées de la souszone la plus importante.

Presque tous les pays utilisent des échelles, des types de projection et des paramètres différents pour la production de cartes topographiques. Etant donné qu'ils constituent la principale source d'identification des coordonnées, ces systèmes alternatifs (projection UTM, projection conique conforme de Lambert ou projection azimutale, projection de Gauss-Kruger, etc.) peuvent être utilisés pour l'enregistrement de la localisation des sites à condition que le type de projection et les paramètres soient indiqués au chapitre 7 (carte). Ces références de coordonnées peuvent être converties dans un SIG en degrés de longitude et de latitude.

Bien que les coordonnées du centre des sites manquent dans presque tous les documents originaux, nous vous prions de remplir ce champ avec précision. Il constitue en effet la clé des procédures de cartographie et de recouvrement avec d'autres données thématiques (par ex. occupation du sol, type de sol, utilisation des terres, qualité de l'air...).

Pour transmettre éventuellement des données vers une banque de données centrales au moyen d'un système de coordonnées autre que ceux prévus, il convient de s'adresser au service compétent. Une fois que les coordonnées sont introduites avec précision, les informations concernant les autres champs de données peuvent être introduites automatiquement, sans recourir à de longues procédures.

Si les limites des sites sont transférées sous forme numérisée, ce champ peut être calculé automatiquement comme étant le point central des polygones.

2.2. Superficie du site

La superficie est introduite en hectares. Il est possible d'indiquer la valeur -99 pour les sites dont la superficie est encore inconnue. Si le site est une grotte ou une falaise, la valeur introduite peut être 0. Dans ce cas, le champ 2.3 devrait être rempli.

Lorsque la superficie du site a évolué dans le temps, il convient d'indiquer la superficie totale la plus récente. Ces changements doivent être indiqués à 4.8 "Historique".

2.3. Longueur du site (si 2.2. = 0)

Ce champ est seulement obligatoire lorsque les mesures de la superficie ne sont pas pertinentes (p. ex. les grottes, les falaises). La longueur doit être indiquée en kilomètres, avec une précision de 3 décimales (m).

Si la longueur du site s'est changée dans le temps, il convient d'indiquer la longueur la plus récente. Ces changements doivent être indiqués à 4.8 "Historique".

2.4. Altitude

Indiquez l'altitude et/ou la profondeur du site par rapport au niveau de la mer dans trois souschamps représentant les altitudes minimale, maximale et moyenne relevées à l'intérieur du site. La profondeur est indiquée avec une valeur négative. La valeur moyenne est la moyenne pondérée des classes d'altitude/profondeur relevées sur le site.

Pour calculer l'altitude automatiquement à l'aide d'un modèle altimétrique numérique (DEM - digital elevation model) dans un SIG, il est extrêmement important de veiller à enregistrer précisément les coordonnées et les limites du site.

2.5 Code et nom de la région administrative et pourcentage de la superficie du site dans chaque région (pour les pays pour lesquels un système de codage NUTS a été développé)

Dans ce champ, on fait référence aux régions administratives dans lesquelles le site se situe. Eurostat a mis au point un système de codage hiérarchique standard pour les régions de la Communauté européenne pour la référence des données statistiques (NUTS). Le système est en

train d'être développé dans les autres pays Européens. Pour une description détaillée de ce système, voir la publication pertinente d'Eurostat. Ce champ est proposé pour permettre aux pays déjà couverts par le système NUTS, ou ceux qui le développeront dans le futur, d'introduire ce type d'information.

Pour chaque site, on introduit le code NUTS (Appendice A) accompagné du pourcentage couvert par le site dans chaque région. Lorsqu'un site s'étend sur différentes régions, il convient de saisir dans la base de données autant de codes qu'il y a de régions concernées au niveau le plus détaillé (5 caractères). Le nom de la région est exigée à des fins de vérification.

Dans les cas où l'information sur le contour du site existe sous forme digitale, le pourcentage de la superficie du site dans chaque région peut être calculé par ordinateur.

Dans le cas où le site inclut une composante marine qui n'est pas couverte par le système NUTS, le pourcentage de la superficie se référant à cette composante peut également être indiqué.

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- 3.1. Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci.
- 3.1.a et b : TYPES D'HABITATS VISÉS À LA LISTE DE RÉFÉRENCE DES TYPES D'HABITATS MARINS ET CÔTIERS POUR LA SÉLECTION DES SITES À INCLURE DANS LES INVENTAIRES NATIONAUX DE SITES NATURELS D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION:
- i) Codes et % couvert par les habitats sur le site en question

Indiquez ici le code des types d'habitats visés à la liste de référence des types d'habitats marins et côtiers pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux des sites naturels d'intérêt pour la conservation.

Exemple: III.5.1/005: 5% du site est couvert par le type d'habitat III.5.1 (Herbier à *Posidonia oceanica*)

ii) Critères d'évaluation pour un type d'habitat naturel donné

Représentativité (comme indiqué dans le paragraphe III.4.a du document UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, Appendice IV, p. 3: Degré de représentativité du type d'habitat naturel sur le site)

La représentativité devrait être liée à la définition détaillée des types d'habitats de la liste des types d'habitats naturels marins et côtiers de la Méditerranée d'intérêt pour la conservation. Le degré de représentativité donne une mesure de la spécificité de chaque type d'habitat concerné. Le cas échéant, cette appréciation devrait également prendre en compte la représentativité du type

UNEP(OCA)/MED WG.157/9 page 24

d'habitat concerné sur le site en question, soit pour un groupe de types d'habitats soit pour une combinaison particulière de différents types d'habitats.

Si les données de terrain, à savoir les données quantitatives, pour la comparaison n'existent pas ou si la mesure du critère n'est pas possible, le "meilleur jugement des experts" peut être utilisé.

Le système de classement suivant devrait être employé:

A: représentativité excellente

B: représentativité bonne

C: représentativité significative

De plus, dans une quatrième classe tous les cas devraient être indiqués où le type d'habitat concerné est présent sur le site en question d'une façon non-significative.

D: présence non-significative

Dans les cas où la représentativité du site pour le type d'habitat concerné est classée "D", aucune indication n'est requise pour les autres critères d'évaluation concernant ce type d'habitat sur le site en question. Dans ces cas aucune case des critères "Superficie relative" et "Statut de Conservation" n'est à cocher.

Superficie Relative

(comme indiqué dans le paragraphe III.4.b du document UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, Appendice IV, p. 3: Superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national)

En théorie, pour évaluer ce critère, il faut mesurer la surface couverte par le type d'habitat concerné dans le site en question, et sa superficie totale sur le territoire national. Bien que cela soit évident, il peut également être extrêmement difficile de faire ces mesures, notamment celui de la superficie de référence nationale.

Ce critère devrait être exprimé par un pourcentage "p". Indépendamment du fait que les deux mesures existent ou sont susceptibles d'être obtenues (et le pourcentage peut donc être calculé) ou s'il ne peut être que le résultat d'une estimation selon le meilleur jugement (ce qui se produit probablement pour la plupart des cas), une évaluation de "p" en classes d'intervalles devraient être utilisée suivant un modèle progressif:

A: $100 \ge p > 15\%$

B: $15 \ge p > 2\%$

C: $2 \ge p > 0\%$

Statut de conservation:

(comme indiqué dans le paragraphe III.4.c du document UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, Appendice IV, p. 3: Degré de conservation de la structure et des fonctions du type d'habitat naturel concerné et possibilités de restauration)

Ce critère comprend trois sous-critères:

- i) degré de conservation de la structure
- ii) degré de conservation des fonctions
- iii) possibilité de restauration

Bien que ces sous-critères puissent être évalués séparément, ils devraient, pour les besoins de la sélection des sites, être fusionnés puisqu'ils ont une influence complexe et interdépendante sur cette sélection.

i) Degré de conservation de la structure

Ce sous-critère devrait être également lié à la définition détaillée des types d'habitats de la liste des types d'habitats naturels marins et côtiers de la Méditerranée d'intérêt pour la conservation, étant donné qu'une définition, une liste d'espèces caractéristiques et d'autres éléments appropriés sont fournis.

En comparant la structure d'un type d'habitat donné sur le site en question, avec les données de la définition détaillée (et d'autres informations scientifiques appropriées), et même avec le même type d'habitat sur d'autres sites, il devrait être possible de classer comme suit, en utilisant 'le meilleur jugement des experts':

- I) structure excellente
- II) structure bien conservée
- III) structure moyenne ou partiellement dégradée

Dans les cas où le sous-classement "structure excellente" est donné, le critère devrait dans sa totalité être classé "A: conservation excellente", indépendamment de la notation des deux autres sous-critères.

Dans les cas où le type d'habitat concerné sur le site en question n'est pas marqué par une structure excellente, il y a lieu de traiter également les deux autres sous-critères.

ii) Degré de conservation des fonctions

Il peut être difficile de définir et de mesurer les fonctions ainsi que la répétition des phénomènes biologiques d'un type d'habitat particulier sur un site défini, et leur conservation, et cela indépendamment des autres types d'habitats. Pour cette raison il peut être estimé utile de paraphraser 'la conservation des fonctions' par les perspectives (capacité et probabilité) du type d'habitat concerné sur le site en question de maintenir sa structure à l'avenir, vu les influences défavorables éventuelles, d'une part, et tout effort de conservation raisonnable qui soit possible, d'autre part.

- I) perspectives excellentes
- II) perspectives bonnes
- III) perspectives moyennes ou défavorables

Dans les cas où le sous-classement "I: perspectives excellentes" ou "II: perspectives bonnes" est combiné avec la notation "II: structure bien conservée" pour le premier sous-critère, le critère devrait dans sa totalité être classé "A: conservation excellente" ou "B: conservation

UNEP(OCA)/MED WG.157/9 page 26

bonne" respectivement, indépendamment de la notation du troisième sous-critère, qui ne doit plus être traité.

Dans les cas où le sous-classement "III: perspectives moyennes ou peut-être défavorables" est combiné avec la notation "III: structure moyenne ou partiellement dégradée" pour le premier sous-critère, le critère devrait dans sa totalité être classé "C: conservation moyenne ou réduite", indépendamment de la notation du troisième sous-critère, qui ne doit plus être traité.

iii) Possibilités de restauration

Ce sous-critère est utilisé pour évaluer dans quelle perspective la restauration du type d'habitat concerné sur le site en question est ou serait possible, selon le cas.

La première chose à évaluer est sa faisabilité d'un point de vue scientifique: les connaissances actuelles donnent-elles une réponse à la question: quoi faire et comment? Cela implique une connaissance complète de la structure et des fonctions du type d'habitat et des plans de gestion concrets et des prescriptions nécessaires pour le restaurer, c'est-à-dire de stabiliser ou d'augmenter le pourcentage de la superficie couverte par ce type d'habitat, pour rétablir la structure spécifique et les fonctions qui sont nécessaires pour un maintien à long terme et pour maintenir ou restaurer un état de conservation favorable pour les espèces typiques.

La deuxième question qui peut être posée est le coût requis acceptable d'un point de vue de la conservation de la nature? Cette estimation doit prendre en considération le degré de menace et de rareté du type d'habitat en général.

Le système de classement devrait être le suivant, en utilisant 'le meilleur jugement des experts':

- I) restauration facile
- II) restauration possible avec un effort moyen
- III) restauration difficile ou impossible

Synthèse

s'applique au classement des trois sous-critères

A: conservation excellente

- ⇒ structure excellente, indépendamment de la notation des deux autres sous-critères
- ⇒ structure bien conservée et perspectives excellentes, indépendamment de la notation du troisième sous-critère

B: conservation bonne

- ⇒ structure bien conservée et perspectives bonnes, indépendamment de la notation du troisième sous-critère
- ⇒ structure bien conservée, perspectives moyennes/ défavorables et restauration facile ou possible avec un effort moyen
- ⇒ structure moyenne/partiellement dégradée, perspectives excellentes et restauration facile ou possible avec un effort moyen

C: conservation moyenne ou réduite

⇒ toutes les autres combinaisons.

3.1.c: SUPERFICIES COUVERTES PAR D'AUTRES TYPES D'HABITATS

Un site peut être une mosaïque d'habitats inclus dans la liste de référence et d'autres types d'habitats. Dans ce champs tout autre type d'habitat tel quel listé dans la classification des types d'habitats méditerranéens ou dans la classification Palaearctique pour les habitats côtiers est indiqué avec le % couvert dans le site.

Exemple: IV.1.1/50: 50% du site est couvert par la biocénose des vases terrigènes côtières.

La couverture totale des types d'habitats enregistrés sous 3.1 devrait être 100% et correspondre à la superficie totale du site.

Les données relatives aux critères indiqués dans les sections précédentes <u>ne sont pas</u> à fournir pour ces autres types d'habitats. Des détails ultérieurs sur les motivations pour lister certains habitats peuvent être fournis dans la section 4.1 (champ « texte » pour décrire les caractéristiques du site).

3.2. Espèces visées à la liste d'espèces pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires de sites naturels d'intérêt pour la conservation

i) Codes, noms et données de population des espèces

Indiquez les noms scientifiques de toutes les espèces de faune et de flore visées à la liste de référence d'espèces (Appendice C) qui sont présentes sur le site, en indiquant leur population sur ce même site (voir ci-dessous). Chaque espèce concernée doit également être indiquée par un code séquentiel de 4 caractères correspondant à l'annexe C.

Etant donné que bon nombre d'espèces faunistiques, sont migratrices, il est possible que le site soit important pour différents aspects du cycle de vie des espèces. Ces aspects sont classées comme suit:

Résidence: l'espèce est présente sur le site toute l'année

Reproduction: l'espèce utilise le site pour se reproduire et élever les jeunes

Etape: l'espèce utilise le site lors de la migration ou pour la mue hors des

aires de nidification

Hivernage: l'espèce utilise le site pendant l'hiver

Lorsqu'une population non résidente est présente sur un site pendant plus d'une saison, il convient de l'indiquer dans les champs appropriés.

En ce qui concerne les effectifs, il importe de toujours indiquer les données de population exactes, dans la mesure où elles sont connues. Lorsque cela n'est pas le cas, on indiquera une fourchette (1-5, 6-10, 11-50, 51-100, 101-250, 251-500, 501-1000, 1001-10 000, > 10 000). Lorsqu'il est impossible de donner une fourchette mais que l'on dispose d'informations sur l'effectif minimal ou maximal de la population, on indiquera > (moins de) ou > (plus de). Indiquer au moyen d'un suffixe si la population est calculée en couples (p) ou en individus (i). Pour certaines espèces ayant des comportements reproducteurs spécifiques, il est possible de

UNEP(OCA)/MED WG.157/9 page 28

comptabiliser séparément les mâles et les femelles en indiquant respectivement les suffixes (m) ou (f). Il se peut que pour certaines espèces aucune information numérique ne soit disponible. Dans ce cas, la taille/densité de la population doit être exprimée en indiquant si l'espèce est commune (C), rare (R) ou très rare (V = very rare). En l'absence de toute donnée sur la population, on se contentera d'indiquer que la population est présente (P) sur le site.

Pour les invertébrés et les plantes, dans les rares cas où l'abondance de l'espèce sur le site est connue, donnez une estimation de la population ou une fourchette, conformément aux instructions ci-dessus. Sinon, indiquez si l'espèce est commune (C), rare (R) ou très rare (V). En l'absence de toute donnée sur la population, on se contentera d'indiquer que la population est présente (P) sur le site.

Si, en dépit de l'absence de toute donnée sur la population, un site est connu pour revêtir une importance méditerranéenne pour une espèce, décrivez les caractéristiques de la population dans le champ 4.2 "Qualité" destiné à la description du site, en précisant la nature de la population (dense, dispersée, isolée, etc.).

Les groupes d'espèces suivants sont enregistrés séparément: faune marine (3.2.a), flore marine (3.2.b), faune côtière (3.2.c) et flore côtière (3.2.d)

ií) Critères d'évaluation du site pour une espèce donnée

Les critères pour l'évaluation de l'importance d'un site pour une espèce donnée tels que spécifiés dans le document UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, Appendice IV, pp.3-4 ne sont pas les mêmes pour les sites côtiers et pour les sites marins, ou pour les parties côtières et marines d'un même site. Dans le formulaire standard des données, en vue de limiter les possibilités de confusion, les espèces marines et côtières sont enregistrées séparément :

• Population (marin et côtier)

(comme présenté dans le paragraphe III.5.a et III.6.a du document UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, Appendice IV p. 4: Taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national)

Ce critère exige également d'évaluer la taille ou la densité relative de la population sur le site en la comparant à celle de la population nationale.

Cet aspect est en général assez difficile à mesurer. La mesure optimale serait un pourcentage, résultant du rapport: population sur le site / population sur le territoire national. Comme proposé pour le première critère pour les habitat une estimation de ce pourcentage en classes d'intervalles devrait être utilisée suivant un modèle progressive:

A: $100 \ge p > 15\%$

B: $15 \ge p > 2\%$

C: $2 \ge p > 0\%$

De plus, dans une quatrième classe tous les cas devraient être indiqués où la population de l'espèce concernée sur le site en question est <u>non-significative</u>.

D: population non-significative

Dans les cas où l'importance du site pour l'espèce concernée est classée "D: population nonsignificative", aucune indication n'est requise pour les autres critères d'évaluation concernant cette espèce sur le site en question. Dans ces cas aucune case des critères "Conservation", "Isolement", "Endémisme" et "Rôle du site" n'est à marquer.

• Conservation (marin et côtier)

(comme présenté dans les paragraphes III.5.b et III.6.b du document UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, Appendice IV, pp.3-4 : Degré de conservation des éléments de l'habitat importants pour l'espèce concernée et possibilité de restauration)

Ce critère comprend deux sous-critères:

- i) degré de conservation des caractéristiques de l'habitat importantes pour l'espèce
- ii) possibilités de restauration

i) <u>Degré de conservation des caractéristiques de l'habitat importantes pour l'espèce</u>

Ce sous-critère demande une évaluation globale des caractéristiques de l'habitat concernant les besoins biologiques d'une espèce donnée. Les caractéristiques relatives à la dynamique de la population sont parmi les plus appropriées pour les espèces animales et végétales. La structure de l'habitat et certains facteurs abiotiques et biotiques devraient être évalués.

Le 'meilleur jugement des experts' devrait être utilisé pour classer ce critère:

- I) éléments en état excellent
- II) éléments bien conservés
- III) éléments en état moyen ou partiellement dégradés

Dans les cas où le sous-classement "I) éléments en état excellent" ou "II) éléments bien conservés" est donné, ce critère devrait dans sa totalité être classé "A: conservation excellente" ou "B: conservation bonne" respectivement, indépendamment de la notation de l'autre sous-critère.

ii) Possibilité de restauration

Pour ce sous-critère qui ne nécessite pas une prise en compte que dans le cas où les éléments sont dans un état moyen ou partiellement dégradés, une approche analogue à celle pour le troisème sous-critère pour l'évaluation des habitats devrait être employée, en ajoutant une évaluation de la viabilité de la population visée. Le système de classement devrait être le suivant:

- I) restauration facile
- II) restauration possible avec un effort moyen
- III) restauration difficile ou impossible

UNEP(OCA)/MED WG.157/9 page 30

Synthèse

s'applique au classement des deux sous-critères

A: conservation excellente

⇒ éléments en état excellent, indépendamment de la notation de la possibilité de restauration

B: conservation bonne

⇒ éléments bien conservés, indépendamment de la notation de la possibilité de restauration

⇒ éléments en état moyen ou partiellement

dégradés et restauration facile

C: conservation moyenne ou réduite

⇒ les autres combinaisons.

• Isolement (côtier)

(comme présenté dans le paragraphe III.5.c du document UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, p. 3 : Degré d'isolement de la population présente sur le site par rapport à l'aire de répartition naturelle de l'espèce)

Ce critère peut être interprété comme une mesure approximative de la contribution d'une population donnée à la diversité génétique de l'espèce, d'une part, et de la fragilité de cette population spécifique, d'autre part. Utilisant une approche simpliste on peut dire que plus une population est isolée, plus elle est fragile; plus elle se trouve en marge de son aire de répartition naturelle, plus est grande sa contribution à la diversité génétique de l'espèce. Par conséquent, le terme "isolement" devrait être entendu dans un sens large, à savoir s'appliquer également aux endémismes strictes, aux sous-espèces/variétés/races ainsi qu'aux sous-populations d'une métapopulation. Dans ce contexte, le classement suivant devrait être utilisé:

A: population (presque) isolée

B: population non-isolée, en marge de son aire de répartition

C: population non-isolée dans sa pleine aire de répartition

• Endémisme (marin)

(comme présenté dans le paragraphe III.6.c du document UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, Appendice IV, p. 4: le caractère endémique local, national et régional de l'espèce)

Y : espèce endémique N : espèce non endémique

Le caractère endémique (local, regional, national) peut être donné dans le champ 4.2 (Qualité et importance).

• Rôle du site (marin)

(comme présenté dans le paragraphe III.6.d du document UNEP(OCA)/MEDIG.11/10, Annexe IV, Appendice IV, p. 4 : le rôle de ce site dans la totalité ou dans une partie du cycle biologique et de l'alimentation de l'espèce donnée)

Le 'meilleur jugement des experts' devrait être utilisé pour classer ce critère:

A: rôle très important

B: rôle modérément important

C: rôle peu important

3.3. Autres espèces (à fournir si pertinent)

Toutes les autres espèces <u>importantes</u> de la flore et de la faune peuvent être entrées lorsqu'elles sont pertinentes pour la conservation et la gestion du site, selon la procédure suivante:

- Cochez la case pour le groupe d'espèces appropriées
- Fournissez le nom scientifique d'espèce
- Fournissez les données (quantitatives, semi-quantitatives ou qualitatives) relatives aux effectifs des populations comme indiqué en 3.2.i.
- Indiquez la raison pour laquelle chaque espèce est enregistrée en utilisant les catégories suivantes:
 - A. Liste du Livre Rouge National
 - B. Espèces endémiques
 - C. Conventions internationales (Berne, Bonn, Biodiversité, ...)
 - D. Autres raisons

De plus amples détails sur les motifs pour la liste des espèces individuelles, particulièrement concernant D peuvent être données dans la Section 4.2 qui représente la partie de champ libre pour la description de la qualité et de l'importance du site.

Les codes de l'Annexe C ne sont <u>pas</u> utilisés ici, ainsi que l'évaluation du site pour les espèces.

4. <u>DESCRIPTION DU SITE</u>

Cette section est principalement consacrée à la description sous forme d'un texte libre des caractéristiques essentielles du site qui a deux objectifs:

- permettre l'enregistrement d'informations essentielles qui ne sont pas exprimées de manière adéquate dans la liste des codes;
- fournir une description concise et structurelle du site à la lecture de la fiche

4.1. Caractère général du site

Ce champ doit fournir une "image" d'ensemble du site. Résumer les caractéristiques du site en commençant par une indication de la division en classes d'habitats générales en utilisants le "jugement du meilleur expert" pour estimer leur pourcentage couvert (ces classes d'habitats sont pré-formulées dans les champs correspondant). Si l'information est pertinente indiquer les types de végétation dominants. Si davantage d'informations détaillées sur les classes d'habitats est importante pour la conservation du site (ex. type de culture dans des terres agricoles) cela doit être fourni dans la section du texte libre appelé caractéristiques du site ou directement dans le champ détaillé d'habitats comme fourni dans la section 3.1.c.

Les informations relatives aux surfaces boisées de type linéaire ou en mosaïque (haies, bocage, alignement d'arbres) doivent être aussi fournies dans ce texte général.

4.2. Qualité et importance

Donner ici un aperçu de la qualité et de l'importance du site, compte tenu des objectifs de conservation du Protocole de Barcelone.

Les zones humides d'importance internationale abritant régulièrement >20 000 oiseaux d'eau doivent être indiquées ici.

Si des espèces sont listées dans la section 3.3. avec la justification D, indiquer le(s) motifs(s) pour leur inclusion.

4.3. Degré de conservation

Des spécifications détaillées sur le degré de conservation du site peuvent être données en relation avec le critère "Degré de conservation" utilisé pour les habitats indiqué en 3.1.a.

4.4. Vulnérabilité

Indiquer la nature et l'importance des pressions d'origine anthropique ou autre qui pèsent sur le site, ainsi que le degré de fragilité des habitats et des écosystèmes qui s'y trouvent. Ce champ doit inclure une description des éléments importants non couverts de façon adéquate par les données codées de la section 6.1.

4.5. Désignation du site

Introduire ici sous forme de texte tout aspect de la désignation du site qui n'a pas été couvert de manière adéquate par les codes utilisés dans les champs prévus pour les codes de désignation des sites (voir Section 5).

4.6. Régime de propriété

Fournir une description générale du régime de propriété du site ("privé", "public", "ONG travaillant pour la conservation de la nature", etc.). Indiquer si possible une estimation de la proportion de la surface du site entrant dans chaque classe de régime de propriété.

4.7. Documentation

Pour chaque site, il sera fait référence aux éventuelles publications et/ou informations scientifiques utiles. Ces renseignements doivent être introduits conformément à la convention standard en matière de références scientifiques. Si cela est jugé utile, on indiquera également les documents et communications non publiés en rapport avec les informations figurant dans le formulaire.

4.8. Historique

Ce champ sera utilisé par le service compétent pour tenir un journal des étapes de développement du dossier concernant le site. Parmi les informations à enregistrer, on citera:

- notification initiale
- · corrections d'erreurs
- changements résultants de changements physiques réels sur le site

Dans chaque case, le champ "Historique" contient trois sous-champs:

- la date du changement
- le nom du champ changé
- une description qui souligne les changements faits

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC D'AUTRES SITES

En liaison avec les relations enregistrées indiquées dans les parties 5.1 et 5.2 ci-dessous, il est nécessaire de créer une carte indiquant clairement les frontières de ces sites en interaction (voir Section 7 de la note explicative pour plus de précision).

5.1. Type de protection aux niveaux national et sous-national (Annexe D)

Pour chaque pays méditerranéen, l'Appendice D contient la liste des types appropriés possibles de désignation de la conservation de la nature qui bénéficient d'une protection statutaire avec leur définition, du niveau local au niveau national. L'Appendice D est spécifique à chaque pays, et devrait être établie par les pays eux-mêmes. Chaque type de désignation devrait être identifié par un code en 4 caractères, à définir comme suit:

- les deux premiers caractères représentent le code du pays ISO (voir 1.1, page 20);
- les deux cases restantes sont des chiffres et identifient le type de désignation.

Les types de protection devraient être classés dans une des catégories suivantes:

- A. Types de désignation utilisés pour la protection de la faune, de la flore et des paysages (la dernière dans la mesure où elle est pertinente pour la protection de la faune, de la flore et des habitats)
- B. Statuts selon une législation ou un acte sectoriel (notamment dans les domaines forestier et de la pêche) donnant une protection pertinente pour la faune, la flore et la conservation
- C. Statut privé donnant une protection durable pour la faune, la flore et les habitats

Un exemple est donné en Appendice D concernant la France, pour laquelle cet exercice a été déjà réalisé dans le cadre de l'établissement du réseau Natura 2000.

A l'intérieur de chaque catégorie, les types de protection devraient être listés par niveau de protection en partant des statuts les plus élevés. Lorsque le site n'a pas de statut de protection il est important d'indiquer cette situation en utilisant le code national correspondant a "Aucun statut de protection".

Pour chaque site les codes des types de désignation appropriés doivent être entrés avec le % couvert dans le site pour chaque type de désignation. L'information stockée dans ce champ est au niveau de différents <u>types</u> de désignation. Si plusieurs réserves naturelles du même type se trouvent sur le site enregistré, il convient d'indiquer le pourcentage de la surface totale du site couvert par des réserves.

La relation entre les différentes zones désignées et le site est consignée séparément (voir 5.2).

5.2. Sites protégés en relation avec le site concerné (sites avoisinants et sites appartenant à différents types de désignation)

Cette partie du formulaire permet d'indiquer les sites appartenant à différents types de désignation qui se chevauchent ou sont voisins. L'interaction entre les différents types est également indiquée par un système de références croisées.

Toutes les relations possibles sont codées:

- les sites coïncident (user code =);
- le site décrit par le formulaire inclut complètement un autre site (user code +);
- l'autre site inclut complètement le site décrit par le formulaire (user code);
- ils se chevauchent partiellement (user code *).

En outre, ces codes sont suivis du pourcentage du site décrit qui chevauche l'autre site.

• les sites voisins sont indiqués par "/".

En outre, le formulaire permet d'indiquer les types de désignation au niveau international (Convention de Ramsar, réseau de réserves biogénétiques, diplôme européen, Protocole de Barcelone, réserves de biosphère de l'UNESCO, Convention sur le patrimoine mondial de l'UNESCO, etc.), et comprend des champs de texte dans lesquels il est possible d'indiquer les désignations nationales, accompagnées du type de relation et du pourcentage de chevauchement.

5.3. Relations avec des sites de CORINE Biotopes (pour les pays avec un inventaire CORINE biotopes)

Pour tous les sites à décrire qui se chevauchent avec des sites de CORINE Biotopes, introduire le code des sites CORINE ainsi que le type du chevauchement (en utilisant les symboles figurant sous 5.2 ci-dessus) et le pourcentage de chevauchement, le site à décrire étant la référence.

6. <u>INFORMATIONS SUR LES IMPACTS ET LES ACTIVITES</u> <u>HUMAINES MENEES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS</u>

6.1. Impacts / activités et proportion de la superficie du site affectée (Appendice E)

Les impacts incluent toutes les activités humaines et les processus naturels qui peuvent avoir une influence, soit positive soit négative, sur la conservation et la gestion du site (listés dans l'Appendice E).

Considérant les impacts et activités dans le site:

- Entrer les codes appropriés de l'Annexe E
- Indiquer l'intensité de son influence sur le site en utilisant les catégories suivantes:
 - A: influence élevée
 - B: influence movenne
 - C. influence faible
- Donner le pourcentage de la superficie du site affectée par eux.
- Indiquer si leur influence est positive (+), neutre (0) ou négative (-)

Décrire également les impacts et activités pertinents aux alentours du site. Les <u>alentours</u> du site sont l'aire où les impacts et les menaces extérieures peuvent affecter l'intégralité du site. Cela dépend entre autre chose de la situation topographique locale, de la nature du site et du type d'activité humaine. S'il existe des impacts ou des menaces pertinents qui ne sont pas inclus dans la liste, indiquez les dans le champ libre du texte "Vulnérabilité" de la section 4.4.

6.2. Gestion du site

Organisme responsable de la gestion du site

Introduire la référence complète de l'autorité et/ou de l'individu responsable de la gestion du site (nom, adresse et téléphone/télécopie) et/ou autres institutions liées à la gestion du site (université, ONG,...).

Informations relatives aux plans et aux pratiques de gestion du site, y compris les activités humaines traditionnelles

Il s'agit d'un bref aperçu des plans de gestion entrepris ou en préparation, accompagné d'un calendrier des actions, où doivent également être prises en compte les menaces qui présent sur le site du fait des activités humaines, en liaison avec le champ "Vulnérabilité" (4.4.).

Ce type d'information peut être décisif lors de l'évaluation de la réussite des mesures de conservation proposées au titre d'instruments financiers.

Veuillez mentionner tout plan ayant fait l'objet d'une publication.

7. CARTE DU SITE

L'établissement d'une carte indiquant les limites du site permet de mieux référencer les informations dans l'espace. Une fois numérisées, les données peuvent être consultées dans un cadre plus vaste par recouvrement numérique avec d'autres données (par ex. les résultats du projet CORINE sur l'occupation des sols, les données relatives aux sols, à la qualité de l'eau ou à la planification physique). Les données peuvent ainsi être employées dans diverses applications nécessitant des informations exactes sur les relations spatiales. Leur utilité lors des études d'impact sur l'environnement, par exemple, est sensiblement accrue.

Tous les sites devraient être portés sur des <u>cartes avec la même précision dans le détail et la même qualité</u>, ainsi que les <u>cartes topographiques publiées officiellement et répondre aux standards de l'Institut topographique</u> à l'échelle 1:100 000, ou à l'échelle qui s'en rapproche le plus, avec une épaisseur de ligne inférieure à 0.4 mm. La même carte devrait être utilisée pour tous les sites à une échelle semblable lorsque plusieurs sites sont voisins.

Si les limites du site peuvent également être obtenues au moyen d'un système d'information géographique, avec la référence de la série de cartes utilisée pour la numérisation, l'échelle, la projection cartographique et les paramètres, les données numérisées devraient être accessibles et les informations les concernant doivent être consignées dans le formulaire.

Les champs correspondant aux principales catégories de désignation ayant le plus haut degré de conservation devraient être portés sur une <u>seconde</u> carte présentant exactement les mêmes caractéristiques que la première.

Vous êtes en outre invités, dans la mesure du possible, à rechercher une photographie aérienne du site, ce qui permettrait de mieux en "comprendre" la nature.

8. DIAPOSITIVES ET AUTRE MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

Liste des diapositives et autres documents photographiques communiqués avec le formulaire, accompagnée d'une référence au sujet, au lieu et à la date d'enregistrement. L'envoi de documents photographiques permet de mieux "comprendre" le caractère général du site concerné, notamment en cas de problème ou de réclamation. En outre, ces diapositives peuvent être utilisées, dans le cadre d'actions d'information ou d'éducation concernant l'inventaire.

Le numéro de la diapositive indiqué dans le formulaire doit être aussi donné sur une copie de la diapositive. Le nom de l'auteur et le copyright doivent être fournis pour toutes les diapositives et photographies.

APPENDICES

- A Régions Administratives
- B Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation
- C Liste de référence d'espèces pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation
- D Catégories du statut de protection dans chaque pays au niveau national et sous-national
- E Impacts et activités qui influencent le statut de conservation du site

APPENDICE A: Régions administratives

Liste de toutes les régions administratives pour chaque Pays comme déterminé par, ou compatible avec, le système de codage NUTS de l'Eurostat

APPENDICE B

Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation

APPENDICE C

Liste de référence d'espèces pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation

Les espèces listées ci-dessous sont celles du projet de liste de référence pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation. Elles sont listées ici pour montrer les codes des espèces à utiliser dans les inventaires. L'inclusion dans les annexes II et III du Protocole de Barcelone est également indiquée.

Code de l'espèce 1	Nom de l'espèce	Annexe II	Annexe III
	Magnoliophyta		
2276	Posidonia oceanica	. Y	
2277	Zostera marina	Y	
3001	Zostera noltii	Y	
	Chlorophyta		
2050	Caulerpa ollivieri	Y	
•	Phaeophyta		
2043	Cystoseira amentacea (including var. stricta and var. spicata)	Y	
2044	Cystoseira mediterranea	Y	
2045	Cystoseira sedoides	Ÿ	
2046	Cystoseira spinosa (including C. adriatica)	Y	
2047	Cystoseira zosteroides	Y	
2049	Laminaria rodriguezii	Y	
	Rhodophyta		
2039	Goniolithon byssoides	Y	
2040	Lithophyllum lichenoides	Y	
2041	Ptilophora mediterranea	Y	
2042	Schimmelmannia schousboei	Y	
	Porifera		
2564	Asbestopluma hypogea	Y	
3018	Aplysina sp. plur.	Y	
3002	Axinella cannabina	Y	
2565	Axinella polypoides	Y	
3003	Geodia cydonium	Y	*7
3032	Hippospongia communis	37	Y
3004	Ircinia foetida	Y	
3005	Ircinia pipetta	Y	
2566	Petrobiona massiliana	Y	v
3006	Spongia agaricina		Y Y
3007 3008	Spongia officinalis		Y Y
3008	Spongia zimocca	Y	1 ,
3003	Tethya sp. plur.	1	

¹Les codes des espèces sont identifiés en collaboration avec le Centre Thématique Européen pour la Conservation de la Nature, Paris

UNEP(OCA)/MED WG.157/9 page 42

	Cnidaria		
3010	Antipathes sp. plur.		Y
2561	Astroides calycularis	Y	-
1001	Corallium rubrum	-	Y
2567	Errina aspera	Y	*
2562	Gerardia savaglia	Y	,
2302	Gerarata savagita	1	
	Echinodermata		
2587	Asterina pancerii	Y	
1008	Centrostephanus longispinus	Ÿ	
2588	Ophiodiaster ophidianus	Ÿ	
3011	Paracentrotus lividus	1	Y
5011	1 aracemions tiviaus		·.
	Bryozoa		
3012	Hornera lichenoides	Y	
	11017701.01.7101701701	•	
	Mollusca		
2574	Ranella olearia (=Argobuccinum olearium	Y	
	= A. giganteum)		
2568	Charonia lampas (= Ch. rubicanda = Ch.	Y	
	nodifera)	_	
2569	Charonia tritonis (= Ch. seguenziae)	Y	
2570	Dendropoma petraeum	Ÿ	
2571	Erosaria spurca	Ÿ	
2578	Gibbula nivosa	Y	
1027	Lithophaga lithophaga	Y	
2572	Luria lurida (= Cypraea lurida)	Y	
2573	Mitra zonata	Y	
1012	Patella ferruginea	Y	
2579	Patella nigra	Y	
2581	Pholas dactylus	Y	
1028	Pinna nobilis	Y	
2580	Pinna rudis (= P. pernula)	Y	
2575	Schilderia achatidea	Y	
2576	Tonna galea	Y	
2577	Zonaria pyrum	. Y	
	Churchaga		•
3013	Crustacea		37
	Homarus gammarus		Y
3014	Maja squinado	**	Y
2585	Ocypode cursor	Y	
2586	Pachylasma giganteum	Y	
3015	Palinurus elephas		Y
1090	Scyllarides latus		Y
3016	Scyllarides pigmaeus		Y
3017	Scyllarides arctus		Y
	Pisces		
1100	Acipenser naccarii	Y	
1100		Y	
	Acipenser sturio	1	Y
1102	Alosa alosa		Y

UNEP(OCA)/MED WG.157/9 page 43

1103	Alosa fallax		Y
3019	Anguilla anguilla		Y
1152	Aphanius fasciatus	Y	
1151	Aphanius iberus	Y	
3020	Ĉetorhinus maximus	Y	
2486	Carcharodon carcharias	Y	
3021	Epinephelus marginatus		Y
2539	Hippocampus ramulosus	Y	
2538	Hippocampus hippocampus	Y	
2489	Huso huso	Y	
3022	Isurus oxyrinchus	_	Y
3023	Lamna nasus		Ÿ
1099	Lampetra fluviatilis		Ŷ
1097	Lethenteron zanandreai	Y	•
3024	Mobula mobular	Ŷ	
1095	Petromyzon marinus	•	Y
1154	Pomatoschistus canestrinii	Y	
2552	Pomatoschistus tortonesei	Ŷ	
3025	Prionace glauca	*	Y
3026	Raja alba		Ÿ
3027	Sciaena umbra		Ÿ
3028	Squatina squatina		Ŷ
3029	Thunnus thynnus		Ÿ
3030	Umbrina cirrosa		Y
1153	Valencia hispanica	Y	1
1992	Valencia Hispanica Valencia letourneuxi	Y	
3031	Xiphias gladius	1	Y
3031	Aipnias giaaius		I
	Reptiles		
1224	Caretta caretta	Y	
1227	Chelonia mydas	·Ϋ́	
1223	Dermochelys coriacea	Ŷ	
1225	Eretmochelys imbricata	Ŷ	,
1226	Lepidochelys kempii	Ŷ	
2375	Trionyx triunguis	Ý	
	Tronyx ir ungus		•
	Aves		
A094	Pandion haliaetus	Y	
A010	Calonectris diomedea	Y	
A100	Falco eleonorae	Ŷ	
A014	Hydrobates pelagicus	Ÿ	
A181	Larus audouinii	Ÿ	
A159	Numenius tenuirostris	Ŷ	
A018	Phalacrocorax aristotelis	Ÿ	
A393	Phalacrocorax pygmeus	Ÿ	
A019	Pelecanus onocrotalus	Ÿ	
A020	Pelecanus crispus	Ÿ	
A035	Phoenicopterus ruber	Y	
A601	Puffinus puffinus yelkouan (P. yelkouan)	Ϋ́	
A195	Fujjinus pujjinus yeikouun (F. yeikouun) Sterna albifrons	Y	
A602	Sterna atbijrons Sterna bengalensis	Y	
A002 A191	Sterna bengaiensis Sterna sandvicensis	Y Y	
VIAI	Sierna sanavicensis	I	

UNEP(OCA)/MED WG.157/9 page 44

	Mammalia	
2618	Balaenoptera acutorostrata	Y
2619	Balaenoptera borealis	Y
2621	Balaenoptera physalus	Y
1350	Delphinus delphis	Y
1348	Eubalaena glacialis	Y
2029	Globicephala melas	Y
2030	Grampus griseus	Y
2623	Kogia simus	Y
1345	Megaptera novaeangliae	Y
2625	Mesoplodon densirostris	Y
1366	Monachus monachus	Y
2027	Orcinus orca	Y
1351	Phocoena phocoena	Y
2624	Physeter macrocephalus	Y
2028	Pseudorca crassidens	Y
2034	Stenella coeruleoalba	Y
2033	Steno bredanensis	Y
1349	Tursiops truncatus	Y
2035	Ziphius cavirostris	Y

APPENDICE D

Catégories des statuts de protection dans chaque pays au niveau national et sous-national

Cet Appendice est spécifique à chaque pays, et doit être établi par les pays eux-même, selon les lignes guide données dans la section 5.1 des notes explicatives. Le tableau qui suit concerne la France, pour laquelle cet exercice a été déjà réalisé dans le cadre de l'établissement du reseau Natura 2000, il est présenté à titre d'exemple pour assister les pays dans la compilation de cet appendice.

France (FR)

CATEGORIE	CODE	TYPE	
	FR00	AUCUN STATUT DE PROTECTION	
A	FR01	PARC NATIONAL (ZONE CENTRALE)	
	FR02	PARC NATIONAL (RESERVE INTEGRALE)	
	FR03	RESERVE NATURELLE (par décret)	
	FR04	RESERVE NATURELLE VOLONTAIRE	
	FR05	ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE	
-	FR06	RESERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE INTEGRALE	
	FR07	RESERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE DIRIGEE	
	FR08	RESERVE BIOLOGIQUE FORESTIERE	
В	FR11	FORET DE PROTECTION	
2	FR12	SITE/MONUMENT INSCRIT	
	FR13	SITE/MONUMENT CLASSE	
	FR14	SITE ACQUIS PAR LA CONSERVATION DE L'ESPACE LITTORAL ET DES	
		RIVAGES LACUSTRES	
	FR15	PARC REGIONAL	
	FR16	PARC NATIONAL (ZONE PERIPHERIQUE)	
	FR17	RESERVE NATIONAL DE CHASSE	
	FR18	RESERVE DE CHASSE DU DOMAINE PUBLIC MARITIME	
	FR19	RESERVE DE CHASSE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL	
	FR20	RESERVE DE CHASSE APPROUVEE	
	FR21	RESERVE DE PECHE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL	
	FR22	RESERVE CONVENTIONNELLE	
	FR23	FORET DOMANIALE	
	FR24	FORET COMMUNALE BENEFICIANT DU REGIME FORESTIER	
C	FR31	SITE ACQUIS PAR UN CONSERVATOIRE DES SITES	
	FR32	SITE ACQUIS PAR LE DEPARTEMENT	
	FR33	RESERVE LIBRE (à caractère privé)	

APPENDICE E

Impacts et activités qui influencent le statut de conservation du site

(Telle que prise du Formulaire Standard des Données pour Natura 2000)

CODE	English Description	Description Française . August 1997 (1997)
000	negligible or nil	Nihil
	Agriculture, Forestry	Agriculture, Fôrets
100	Cultivation	Mise en culture
101	modification of cultivation practices	modification des pratiques culturales
102	mowing / cutting	fauche/coupe
110	Use of pesticides	Epandage de pesticides
120	Fertilisation	Fertilisation
130	Irrigation	Irrigation
140	Grazing	Pâturage '
141	abandonment of pastoral systems	abandon de systèmes pastoraux
150	Restructuring agricultural land holding	Remembrement
151	removal of hedges and copses	élimination des haies et boqueteaux
160	General Forestry management	Gestion forestière
161	forest planting	plantation forestière
162	artificial planting	artificialisation des peuplements
163	forest replanting	replantation forestière
164	forestry clearance .	Eclaircissage
165	removal of forest undergrowth	élimination des sous-étages
166	removal of dead and dying trees	élimination des arbres morts ou dépérissants
167	forest exploitation without replanting	Déboisement
170	Animal breeding	Elevage du bétail
171	stock feeding	Nutrition du bétail
180	Burning	Brûlage
190	Agriculture and forestry activities not referred to above	Autres activités agricoles et forestières
	Fishing, hunting and collecting	Pêche, chasse et cueillette
200	Fish and Shellfish Aquaculture	Pêche, pisciculture, aquaculture
210	Professional fishing	Pêche professionnelle
211	Fixed location fishing	pêche à poste
212	Trawling	pêche hauturière
213	Drift-net fishing	pêche aux arts traînants
220	Leisure fishing	Pêche de loisirs
221	bait digging	bêchage pour appâts
230	Hunting	Chasse
240	Taking / Removal of fauna, general	Prélèvements sur la faune
241	Collection (insects, reptiles, amphibians)	collecte (insectes, reptiles, amphibiens)
242	Taking from nest (falcons)	désairage (rapaces)
243	trapping, poisoning, poaching	piégeage, empoisonnement, braconnage
244	other forms of taking fauna	Autres prélèvements dans la faune
250	Taking / Removal of flora, general	Prélèvements sur la flore
251	pillaging of floristic stations	Pillage de stations floristiques
290	Other hunting, fishing or collecting activities	Autres activités de pêche, chasse et cueillette
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Mining and extraction of materials	Activité minière et ext. de matériaux
300	Sand and gravel extraction	Extraction de granulats
301	Quarries	Carrières
302	removal of beach materials	Enlèvement de matériaux de plage
310	Peat extraction	Extraction de la tourbe
311	hand cutting of peat	Extraction manuelle de la tourbe
312	mechanical removal of peat	Extraction mécanique de la tourbe
320	Exploration and extraction of oil or gas	Recherche et exploitation pétrolière
330	Mines	Mines
331	open cast mining	Activités minières à ciel ouvert
340	Salt works	Salines
390	Mining and extraction activities not referred to	

	Urbaniastian industrialisation and	Il lubemination industrialization of
1		Urbanisation, industrialisation et
	similar activities	activités similaires
400	Urbanised areas, human habitation	Zones urbanisées, habitat humain
401	continuous urbanisation	Urbanisation continue
402	discontinuous urbanisation	Urbanisation discontinue
403	dispersed habitation	Habitat dispersé
409	other patterns of habitation	Autres formes d'habitats
410	Industrial or commercial areas	Zones industrielles ou commerciales
411	factory	Usine
412	industrial stockage	Stockage industriel
419	other industrial / commercial areas	Autres zones industrielles/commerciales
420	Discharges	Décharges
421	Disposal of household waste	Dépôts de déchets ménagers
422	Disposal of industrial waste	Dépôts de déchets industriels
423	Disposal of inert materials	Dépôts de matériaux inertes
424	Other discharges	Autres décharges
430	Agricultural structures	Equipements agricoles
440	Storage of materials	Entreposage de matériaux
490	Other urbanisation, industrial and similar activities	Autres activités d'urbanisation industrielle ou
	ottor discussion, madelina and emiliar delivines	similaire
	Transportation and communication	
500		Transport et communication
500	Communication networks	Réseau de communication
501	paths, tracks, cycling tracks	Sentier, chemin, piste cyclable
502	roads, motorways	Route, autoroute
503	railway lines, TGV	Voie ferrée, T.G.V.
504	port areas	Zones portuaires
505	Aerodrome	Aérodrome
506	airport, heliport	Aéroport, héliport
507	bridge, viaduct	Pont, viaduc
508	tunnel	Tunnel
509	other communication networks	Autres réseaux de communication
510	Energy transport	Transport d'énergie
511	electricity lines	Ligne électrique
512	Pipe lines	Pipe line
513	Other forms of energy transport	Autres formes de transport d'énergie
520	Shipping	Navigation
530	Improved access to site	Amélioration de l'accès du site
590	Other forms of transportation and communication	Autres formes de transport et de communication
	Leisure and Tourism	Loisirs et tourisme
	(some included above under different	
	headings)	différents chapitres ci-dessus)
600	Sport and leisure structures	
601	golf course	Equipements sportifs et de loisirs
602		Golf
	skiing complex	Complexe de ski
603	stadium	Stade
604 605	circuit, track	Circuit, piste
605	hippodrome	Hippodrome
606	attraction park	Parc d'attraction
607	sports pitch	Terrain de sport
808	camping and caravans	Camping, caravane
609	other sport / leisure complexes	Autres complexes de sports et de loisirs
610	Interpretative centres	Centres d'interprétation
620	Outdoor sports and leisure activities	Sports et loisirs de nature
621	nautical sports	Sports nautiques
622	Walking, horseriding and non-motorised	Randonnée, équitation et véhicules non
	vehicles	motorisés
623	motorised vehicles	Véhicules motorisés
624	mountaineering, rock climbing, speleology	Escalade, varappe, spéléologie
325	gliding, delta plane, paragliding, ballooning	vol-à-voile, delta plane, parapente, ballon
626	skiing, off-piste	ski, ski hors piste
329	other outdoor sports and leisure activities	Autres sports de plein air et activités de loisirs
390	Other leisure and tourism impacts not referred to	Autres loisirs et activités de tourisme
-	above	
		Pollution et autres impacts/activités
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	impacts/activities	humaines
700	Pollution	Pollutions
	water pollution	Pollution de l'eau
701 702	air pollution	Pollution de l'air

		·
703	soil pollution	Pollution du sol
709 710	other forms or mixed forms of pollution Noise nuisance	Autres formes ou formes associées de pollution Nuisances sonores
720	Trampling, overuse	Piétinement, surfréquentation
730	Military manouvres	Manoeuvres militaires
740	Vandalism	Vandalisme
790	Other pollution or human impacts/activities	Autres pollutions ou impacts des activités humaines
	Human induced changes in hydraulic	Activités humaines induisant des
	conditions	changements de conditions
	(wetlands and marine environment)	hydrauliques (zones humides et
	(**************************************	marines)
800	Landfill, land reclamation and drying out, general	Comblement et assèchement
801	polderisation	Poldérisation
802	Reclamation of land from sea, estuary or	Modification du profil des fonds marins des
	marsh	estuaires et des zones humides
803	infilling of ditches, dykes, ponds, pools,	
810	marshes or pits Drainage	marais ou trous Drainage
811	management of aquatic and bank vegetation	Gestion de la végétation aquatique et des rives à
	for drainage purposes	des fins de drainage
820	Removal of sediments (mud)	Extraction de sédiments (lave,)
830	Canalisation	Recalibrage
840	Flooding	Mise en eau
850 851	Modification of hydrographic functioning, general	Modification du fonctionnement hydrographique
852	modification of marine currents modifying structures of inland water courses	Modification des courants marins Modification des structures de cours d'eau
853	management of water levels	Gestion des niveaux d'eau
860	Dumping, depositing of dredged deposits	Dumping, dépôt de dragage
870	Dykes, embankments, artificial beaches, general	Endigages, remblais, plages artificielles
871	Sea defense or coast protection works	Défense contre la mer, ouvrages de protection
890	Other human induced changes in hydraulic	Côtiers
030	conditions	induits par l'homme
	Natural processes (biotic and abiotic)	Processus naturels (biotiques et
	Transaction (micros and aproduc)	abiotiques)
900	Erosion	Erosion
910	Silting up	Envasement
920	Drying out	Assèchement
930	Submersion	Submersion
940	Natural catastrophes	Catastrophes naturelles
941 942	inundation	Inondation
943	avalanche	Avalancha
	avalanche	Avalanche Ehoulement alissement de terrain
	avalanche collapse of terrain, landslide storm, cyclone	Eboulement, glissement de terrain
944 945	collapse of terrain, landslide	
944 945 946	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake	Eboulement, glissement de terrain Tempète, cyclone Volcanisme Tremblement de terre
944 945 946 947	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave	Eboulement, glissement de terrain Tempète, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée
944 945 946 947 948	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural)	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marêe Incendie naturel
944 945 946 947 948 949	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marêe Incendie naturel Autres catastrophes naturelles
944 945 946 947 948 949	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique
944 945 946 947 948 949 950	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques
944 945 946 947 948 949	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 960 961	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern)	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne)
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 960 961	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern) parasitism	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne) Parasitisme
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 960 961 962 963	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern) parasitism introduction of disease	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne) Parasitisme Apport de maladie
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 960 961 962 963 964	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern) parasitism introduction of disease genetic pollution	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne) Parasitisme Apport de maladie pollution génétique
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 960 961 962 963 964	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern) parasitism introduction of disease genetic pollution predation	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne) Parasitisme Apport de maladie pollution génétique
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 960 961 962 963 964	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern) parasitism introduction of disease genetic pollution	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne) Parasitisme Apport de maladie pollution génétique
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 960 961 962 963 964 965 966	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern) parasitism introduction of disease genetic pollution predation antagonism arising from introduction of species antagonism with domestic animals	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne) Parasitisme Apport de maladie pollution génétique
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 960 961 962 963 964 965 966	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern) parasitism introduction of disease genetic pollution predation antagonism arising from introduction of species antagonism with domestic animals other forms or mixed forms of interspecific	Eboulement, glissement de terrain Tempête, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne) Parasitisme Apport de maladie pollution génétique Prédation Antagonisme avec des espèces introduites Antagonisme avec des animaux domestiques Autres formes ou formes associées de
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 964 960 961 962 963 963 964 965 966 967	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern) parasitism introduction of disease genetic pollution predation antagonism arising from introduction of species antagonism with domestic animals other forms or mixed forms of interspecific faunal competition	Eboulement, glissement de terrain Tempète, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne) Parasitisme Apport de maladie pollution génétique Prédation Antagonisme avec des espèces introduites Antagonisme avec des animaux domestiques Autres formes ou formes associées de compétition à la faune
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 960 961 962 963 964 965 966 967 969	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern) parasitism introduction of disease genetic pollution predation antagonism arising from introduction of species antagonism with domestic animals other forms or mixed forms of interspecific faunal competition	Eboulement, glissement de terrain Tempète, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne) Parasitisme Apport de maladie pollution génétique Prédation Antagonisme avec des espèces introduites Antagonisme avec des animaux domestiques Autres formes ou formes associées de compétition à la faune Relations interspécifiques à la flore
944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 964 960 961 962 963 963 964 965 966 967	collapse of terrain, landslide storm, cyclone volcanic activity earthquake tidal wave fire (natural) other natural catastrophes Biocenotic evolution accumulation of organic material Eutrophication acidification Invasion by a species Interspecific faunal relations Competition (example: gull/tern) parasitism introduction of disease genetic pollution predation antagonism arising from introduction of species antagonism with domestic animals other forms or mixed forms of interspecific faunal competition	Eboulement, glissement de terrain Tempète, cyclone Volcanisme Tremblement de terre raz de marée Incendie naturel Autres catastrophes naturelles Evolution biocénotique Accumulation de matières organiques Eutrophisation Acidification Envahissement d'une espèce Relations interspécifiques à la faune Compétition (ex: Goéland/Sterne) Parasitisme Apport de maladie pollution génétique Prédation Antagonisme avec des espèces introduites Antagonisme avec des animaux domestiques Autres formes ou formes associées de compétition à la faune

973	Introduction of disease	apport de maladie
974	genetic pollution	Pollution génétique
975	lack of pollinating agents	manque d'agents pollinisateurs
976	damage by game species	dégâts de gibier
975 976 979	other forms or mixed forms of interspecific floral competition	compétition à la flore
990	Other natural processes	Autres processus naturels